

ANNECY, LE JEUDI 1ER DECEMBRE 2022

**VOIRIE**

## **Martial Saddier et Frédérique Lardet ont inauguré les aménagements de la RD 3508 Nord**

### **Les travaux sur la RD 3508 Nord :**

> **36 M€**, financés à 50 % par le Conseil départemental et 50 % par le Grand Anancy

> Travaux : printemps 2019 à l'automne 2022

> **Trafic attendu** : 40 000 véhicules, dont environ 6 % de poids lourds en 2016 ; augmentation prévue de 35 % à l'horizon 2035.

Le Conseil départemental de la Haute-Savoie a lancé, sous l'ancien mandat de Christian Monteil, des travaux d'envergure sur la RD 3508 Nord entre Annecy et Epagny Metz-Tessy. Afin d'améliorer sa capacité elle est désormais portée à 2 x 2 voies sur 2,4 km, entre l'échangeur de Gillon et l'échangeur de l'Hôpital. Les points d'échanges existants sur ce tronçon ont également été réorganisés. Financés par le Conseil départemental et le Grand Anancy, les aménagements avaient pour objectif de lutter contre les embouteillages, de fluidifier et de sécuriser la route. Martial Saddier, Président du Conseil départemental de la Haute-Savoie et Frédérique Lardet, Présidente du Grand Anancy, ont inauguré ce jour la RD 3508 Nord le jeudi 1<sup>er</sup> décembre, aux côtés de Lionel Tardy, Vice-président délégué aux routes et aux bâtiments, pistes cyclables, mobilités et numérique ainsi que de Roland Daviet, Maire de la Commune Nouvelle Epagny Metz-Tessy.

Suite aux enquêtes publiques conjointes, menées du 9 avril au 14 mai 2018, le Préfet de la Haute-Savoie a pris en novembre 2018 deux arrêtés de Déclaration d'Utilité Publique pour les projets de doublement de la RD 3508 Nord entre Annecy et Epagny Metz-Tessy, et de l'aménagement de la RD 1508 entre Sillingy et Epagny Metz-Tessy.

### ▪ **Une RD 3508 Nord plus sûre :**

Après 3 ans de travaux, les aménagements de la RD 3508 Nord sont achevés.

La bretelle de sortie du giratoire Nord vers l'A41 a été portée à 2 x 2 voies. Au niveau de ce giratoire, deux bretelles de liaison ont été aménagées, respectivement de la RD 14 vers l'A41 et de l'A41 vers la RD 3508 Nord. La mise en service de ces premiers aménagements a eu lieu en janvier 2021.

À l'intersection avec la RD 908b, le carrefour giratoire a ensuite été déplacé et agrandi afin de créer l'amarce d'un embranchement permettant de desservir à terme la zone située au nord de la RD 3508. Les pistes cyclables existantes au niveau du carrefour avec la RD908b ont été rétablies. Ces aménagements ont été mis en service en juillet 2021.

Le viaduc du Viéran a été doublé avec la construction côté sud d'un nouveau viaduc identique à l'actuel sur le plan architectural.

Au niveau de la section courante, une nouvelle demi-plateforme a été réalisée au sud de la plateforme existante pour élargir la route du côté de l'aérodrome et la transformer en 2 x 2 voies. La chaussée actuelle et ses équipements ont été rénovés.

Il restera à terminer la mise en place d'une partie des portiques de signalisation directionnelle et dynamique. La mise en place d'une signalisation directionnelle provisoire permet la mise en service de la RD 3508 Nord en 2x2 voies. Les plantations restent également à réaliser, suite à la sécheresse qui retarde l'arrachage des végétaux en pépinières.

Au niveau de l'échangeur de l'Hôpital, la bretelle de sortie de la RD 3508 Nord vers le giratoire sud (côté hôpital) a été mise à 2 voies, et une voie d'entrecroisement a été créée en amont de cette sortie, depuis l'échangeur avec la RD 908b. En amont de l'échangeur de Gillon qui avait été doublé en 2020, une autre voie d'entrecroisement a été créée depuis l'échangeur avec la RD 908 b jusqu'à la bretelle de sortie vers le Grand Epagny.

▪ **Un projet respectueux de l'environnement :**

Les travaux de terrassement ont été réalisés via une solution de retraitement des matériaux en place permettant une diminution très sensible de l'apport en matériaux neufs.

La mise en place d'un réseau d'assainissement, la création d'un nouveau bassin de traitement, ainsi que l'agrandissement d'un bassin existant ont permis de récupérer et de traiter les eaux de ruissellement de la route avant leur rejet dans le milieu naturel.

Les mesures de réduction des emprises ont permis de limiter au maximum l'impact sur les terres agricoles de la plaine d'Epagny.

Pour lutter contre les nuisances sonores, de nouveaux écrans acoustiques adaptés au doublement de la voie ont été mise en place.

Côté riverains, les écrans acoustiques sont intégrés dans un habillage bois, et des plantations recréeront à terme une trame végétale.

**Réduire les émissions de CO2 :**

À partir de janvier 2023, le Conseil départemental de la Haute-Savoie et le Grand Annecy expérimenteront une voie dite « de covoiturage », sur un tronçon du contournement d'Annecy Nord (RD 3508). **La voie de gauche sera réservée à certains automobilistes et à certains moments de la journée**, afin d'encourager le covoiturage et réduire l'empreinte environnementale liée à la circulation. La voie sera dédiée aux véhicules propres, à très faibles émissions ou transportant au minimum 2 personnes. Une campagne de communication dédiée sera déployée dans les prochaines semaines.

## CONTACTS PRESSE

Responsable Presse

**Perrine LODS**

**06 89 19 46 62 / 04 50 33 58 61**

Attachée de Presse

**Leslie Gros**

**06 89 53 87 32 / 04 50 33 49 89**

[media@hautesavoie.fr](mailto:media@hautesavoie.fr)

[hautesavoie.fr/espacepresse](https://hautesavoie.fr/espacepresse)

[@htesavoiepresse](https://twitter.com/htesavoiepresse)